

ANNEXE III

PROGRAMME DE RÉFORME DE LA CIB POUR L'AN 2001

adopté par le Comité d'experts de la CIB

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LA RÉFORME DE LA CIB

- Tâche n° 2 Examiner les principes de révision de la CIB, la procédure de révision et les
[Tâche n° 9] critères d'acceptation de nouvelles propositions de révision relatives au
niveau de base et au niveau plus élevé de la CIB après sa réforme
- Tâche n° 3 Examiner la possibilité d'incorporer des données électroniques pour illustrer
le contenu des entrées de la CIB
- Tâche n° 4 Examiner la possibilité de définir des règles applicables au classement
multiple dans la CIB et analyser l'incidence que pourraient avoir ces règles
sur les règles de classement générales qui figurent dans le Guide d'utilisation
de la CIB
- Tâche n° 5 Réexaminer les systèmes hybrides dans la CIB
- Tâche n° 7 Déterminer la durée la plus indiquée pour les cycles de révision
- Tâche n° 8 Élaborer les principes applicables à la création, à la tenue et au
fonctionnement de la base de données centrale
- [Tâche n° 9 Voir la tâche n° 2]
- Tâche n° 14 Déterminer le contenu le plus approprié du niveau de base de la CIB après
sa réforme
- Tâche n° 15 Étude de la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la
CIB, notamment une règle de priorité uniforme
- Tâche n° 16 Étudier les modalités de la réalisation d'une version française du niveau plus
élevé de la CIB
- Tâche n° 17 Réviser le Guide d'utilisation de la CIB pour donner une explication plus
détaillée des principes et des règles de la classification et prendre en compte
les résultats de la réforme de la CIB
- Tâche n° 18 Élaborer un plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB

BUREAU INTERNATIONAL

- Tâche n°10 Mettre au point une brochure d'information générale du type questions-réponses sur l'application de la CIB
- Tâche n° 12 Étudier les outils de classement et d'indexation automatiques et mener des projets pilotes sur leur utilisation, notamment pour le reclassement des dossiers de brevets
- Tâche n° 13 Améliorer la formation à l'utilisation de la CIB grâce à des techniques modernes de formation, par exemple, des outils pédagogiques faisant appel à l'informatique et à l'Internet, en tenant compte notamment du principe d'une aide accrue aux pays en développement dans ce domaine

[L'annexe IV suit]